PROJET D'ETABLISSEMENT



Crèche La Coccinelle 10 rue de Dallet 63370 Lempdes



Table des matières

Le P	Projet d'Accueil	2
Le P	Projet Social et de Développement durable	3
Préambule		3
1.	. Le territoire	3
2.	. La petite enfance	4
3.	. Les locaux de la crèche	5
4.	. Les partenaires de la crèche	5
5.	. L'accueil des enfants en situation de handicap	6
6.	. L'Intégration sociale et professionnelle	6
Le P	Projet Educatif	7
Pı	réambule	7
1.	. L'accueil et l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille	7
2.	. Les actions éducatives	9
3.	. Sécurité physique et affective	12
Le P	Projet Pédagogique	14
Pı	réambule	14
1.	. L'accueil des familles	14
2.	. Favoriser les besoins physiologiques des enfants	17
3.	. L'accompagnement des enfants	20
4.	. Les postures professionnelles	24
Ann	nexe 1	27



Le Projet d'Accueil

La crèche « La Coccinelle » a ouvert ses portes en 1985 comme halte-garderie. Aujourd'hui, elle a déménagé, depuis 2020, dans des nouveaux locaux qui ont une capacité d'accueil de 25 berceaux.

Ses horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. La crèche se situe 10 rue Dallet, elle est gérée par le CCAS de Lempdes.

La crèche « La Coccinelle » est financée par les subventions de la mairie, par la CAF (financement direct au moyen de la Prestation de Service Unique (PSU) versée aux gestionnaires) et les familles.

Il y a trois types d'accueils proposés, l'accueil régulier, le plus fréquent, l'accueil occasionnel et l'accueil d'urgence.

Vous retrouverez tous les détails administratifs de l'accueil, les prises en charge du handicap ou d'enfants atteints de maladie chronique, les rythmes d'accueil, les compétences professionnelles mobilisées, les actions menées dans le règlement de fonctionnement de la crèche « La Coccinelle ».



Le Projet Social et de Développement durable

Préambule

Le projet social est un état des lieux de la crèche « La Coccinelle », il décrit les raisons d'être de la structure. Le projet social agit sur le fonctionnement de la structure. Il se répercute sur le projet éducatif et le projet pédagogique.

1. Le territoire

Avec 8742 habitants, la commune de Lempdes reste une ville à taille humaine.

La proximité immédiate de Clermont-Ferrand et des principaux acteurs économiques du secteur géographique font de Lempdes une commune de résidence souvent jugée « pratique » ou « commode » par ses nouveaux habitants. Rapidement, ceux-ci découvrent également un environnement attachant où les nombreuses associations et les équipements publics participent à une réelle qualité de vie.

La présence de nombreuses entreprises sur les zones d'activités de la commune permet un dynamisme certain du marché local de l'emploi. Pour autant, les lempdais, comme la plupart des habitants de Clermont Auvergne Métropole, sont amenés à se déplacer quotidiennement sur l'ensemble du territoire. Emploi, études, courses et loisirs imposent à presque tous une mobilité forte tout au long de la semaine.

Les diverses situations et les emplois du temps des familles doivent être pris en compte pour adapter les conditions d'accueil de leurs enfants.

La municipalité a d'abord ouvert en 1985 une halte-garderie et, au regard de l'évolution des besoins des familles, le fonctionnement de l'établissement a su s'adapter et étendre à la fois ses capacités d'accueil et ses modalités d'ouverture. Ainsi la nouvelle structure, ouverte en octobre 2020, peut accueillir 25 enfants sur une ouverture de 7h30 à 18h30, cinq jours par

semaine. Dans le souci de répondre à un besoin avéré sur la commune, la création de places d'accueil supplémentaires pour les jeunes enfants a semblé indispensable pour permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale, pour contribuer à l'insertion professionnelle et sociale et pour améliorer l'accueil du tout petit dans un cadre pensé pour lui.

2. La petite enfance

La crèche « La Coccinelle » est rattachée au Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S) de la ville de Lempdes. Le C.C.A.S a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants. Ces valeurs de mise en œuvre des solidarités et d'organisation de l'aide sociale sont développées dans les missions du pôle petite enfance qui regroupe la crèche et le relais petite enfance.

2.1. Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite-Enfance « Le Papillon » est le lieu unique d'information des modes d'accueil pour les enfants de la naissance à quatre ans sur la ville. Ce service permet de centraliser l'information donnée, les besoins des familles et de répondre aux questionnements que suscitent l'arrivée d'un enfant ainsi que le choix d'un mode d'accueil pour son ou ses enfants. C'est également un service gratuit visant à accompagner l'amélioration qualitative de l'accueil individuel des jeunes enfants en contribuant à sa professionnalisation. Lieu d'information, d'échanges, de rencontres et d'écoute, le Relais est ouvert à toutes les personnes concernées par l'accueil individuel des jeunes enfants.

Centre de ressources et de documentations inhérentes à la Petite-Enfance : abonnements à des revues spécialisées, documents de prévention, ludothèque interne... le tout à la disposition des usagers.

2.2. La crèche « La Coccinelle »

La crèche « La Coccinelle » accueille prioritairement les enfants lempdais âgés de dix semaines à quatre ans. Cet accueil est possible jusqu'à l'âge de six ans pour les enfants porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Près de dix agents œuvrent au quotidien pour le bien-être, la sécurité et l'épanouissement des tout-petits, leur bon développement physique et affectif, selon le rythme propre à chacun et dans le respect de la vie en collectivité.

3. Les locaux de la crèche

Les locaux sont situés 10 rue de Dallet, au lieu-dit « Le Bourgnon » proche du centre-ville, dans un cadre calme et verdoyant, le **bâtiment est à haute performance énergétique** grâce notamment à :

- L'orientation bioclimatique
- Une parcelle de 1000 m2 arborée
- La bonne isolation thermique
- Le confort de la pompe à chaleur qui permet de chauffer le sol l'hiver et de le rafraîchir l'été
- Les panneaux photovoltaïques qui alimentent notamment la pompe à chaleur nécessaire à la géothermie

Ainsi la structure devrait être proche de l'autosuffisance énergétique.

Devant la crèche, un parking permet aux parents d'accompagner leurs enfants en toute sécurité. En aucun cas, ils ne peuvent y stationner durablement. Il est impératif de rouler doucement et de respecter le sens de circulation.

4. Les partenaires de la crèche

La Ville de Lempdes mobilise des moyens humains et financiers conséquents pour optimiser le fonctionnement de la structure et mettre en place une politique cohérente de la petite enfance sur son territoire.

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Puy de Dôme soutiennent une partie du financement de la crèche au titre de la prestation de service unique.

Le Conseil départemental du Puy de Dôme au titre de sa compétence obligatoire de Protection Maternelle et Infantile (PMI) agrée la structure, contrôle l'application des normes de la petite enfance, peut donner des avis médicaux, conseille la Ville en matière de protection de l'enfance.

La PMI peut orienter également des familles vers la structure. Ce service permet aux familles d'être accompagnées par des professionnels de la petite enfance et de les aider dans l'éducation de leurs enfants et dans leur vie parentale.



5. L'accueil des enfants en situation de handicap

La structure concourt à l'intégration sociale des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Les parents et/ou les enfants en situation de handicap sont prioritaires pour avoir une place en crèche, à condition que la forme du handicap soit compatible avec l'accueil en collectivité. Pour chaque enfant présentant un handicap et/ou une maladie chronique, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est réalisé conjointement par les professionnels qui accueillent l'enfant, les parents, le médecin de la famille et le référent santé et accueil inclusif de la structure afin de sécuriser au maximum les conditions d'accueil. Une pédagogie particulière et un temps d'accueil sont adaptés à chaque type de situation. Des réunions de concertation et de synthèse peuvent être organisées avec les différents partenaires intervenants dans la prise en charge afin de suivre l'adaptation, l'intégration et l'évolution de l'enfant dans son environnement quotidien.

6. L'Intégration sociale et professionnelle

La crèche accompagne aussi les **parcours d'insertion sociale et professionnelle**, permettant aux bénéficiaires de trouver un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement qui leur sont proposées. Dans le cadre de l'accompagnement de jeunes dans leur scolarité et d'adultes en reconversion, la structure accueille des stagiaires en observation, en réorientation ou inscrits dans un parcours qualifiant auprès d'organismes de certification et d'écoles de formation aux métiers de la petite enfance. Les professionnels les accompagnent dans la construction de leur projet professionnel et les aident à acquérir des compétences de base pour travailler auprès des petits enfants.



Le Projet Educatif

Préambule

Le projet éducatif de la crèche « la Coccinelle » affirme les **valeurs** de la structure. Il est élaboré en collaboration avec les membres de l'équipe et doit être partagé avec les familles et les partenaires. C'est un projet qui est vivant et qui évolue en même temps que les politiques sociales et des recherches vis-à-vis de la petite enfance.

La crèche « La Coccinelle » ne s'appuie pas sur un seul courant de pensées mais elle s'appuie sur différents courants pédagogiques qui se complètent et correspondent aux valeurs des professionnels de la structure.

Le projet éducatif en lien avec le projet social montre les priorités et les valeurs de la structure « La Coccinelle » et sera décliné en un projet pédagogique afin de préciser l'organisation et les pratiques des professionnels.

1. L'accueil et l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille

L'accueil et l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille nécessite de prendre en considération les personnes dans leur environnement. L'évolution de la société et des recherches en neurosciences notamment nous amènent à être vigilant au respect de tous. La notion de bienveillance est importante car c'est le fondement de toute relation humaine.

« Les enfants ne sont pas les personnes de demain, ce sont des personnes d'aujourd'hui. Ils ont le droit d'être pris au sérieux.

Ils ont le droit d'être traités par les adultes avec courtoisie et respect, comme des égaux. »

Janusz KORCZAK

Les recherches considèrent maintenant les enfants comme des individus, comme des personnes (« le bébé est une personne » documentaire de Brazelton) et les parents comme les principaux éducateurs de leur enfant.



« L'enfant est un sujet à part entière »

Françoise DOLTO

L'équipe souhaite favoriser l'accueil individuel et centré sur l'enfant, l'accueil de la diversité, l'accompagnement à la parentalité et la notion de co-éducation.

1.1. L'accueil individualisé et centré sur les besoins de l'enfant

Pour évoluer en toute sérénité, les enfants ont besoin d'être accompagnés par des professionnels attentifs et réceptifs. Toutes les pratiques sont pensées et mises en place par rapport aux enfants et à leurs besoins. Les enfants sont aussi accueillis de manière individuelle lors de leur arrivée dans la structure. Cela passe par la période de familiarisation mais également lors des transmissions quotidiennes faites aux familles.

Les professionnels reconnaissent chaque enfant en tant qu'individu afin de permettre le respect de chacun. Pour cela, les prénoms des enfants sont respectés et les surnoms évités. L'équipe utilise aussi la deuxième personne du singulier lorsqu'elle parle à un enfant plutôt que le « on » très couramment employé dans la langue française.

1.2. Accueillir la diversité

Les services petite enfance ont la capacité d'accueillir tous les enfants quelques soient les situations personnelles, familiales, sociales et culturelles dont ils sont issus, ainsi que les enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques, et prendre en compte des valeurs de laïcité de la République dans l'exercice des pratiques éducatives.

Cette notion de diversité introduit aussi bien la prise en compte de la culture que celle des situations et des modèles familiaux, des situations sociales, du handicap et du genre mais aussi des vécus personnels impactant la fonction parentale.

L'équipe attache une attention particulière à accueillir avec respect et bienveillance les enfants et toutes les familles dans un souci d'accompagnement parental au quotidien.

1.3. L'accompagnement à la parentalité

L'accompagnement à la parentalité fait partie des missions essentielles de l'accueil de la petite enfance. Le fait d'accompagner signifie « se joindre à quelqu'un, pour aller, en même temps que lui où il va ».

La parentalité « désigne d'une façon très large la fonction d'être parent, en y incluant à la fois des responsabilités juridiques telles que la loi les définit, des responsabilités morales et des responsabilités éducatives ».

Tous les jours, les professionnels accompagnent les parents dans leur rôle éducatif en les écoutant activement, en les aidant à trouver leurs propres solutions de manière réfléchies en s'appuyant sur des savoirs théoriques. Pour cela, l'équipe propose des transmissions quotidiennes aux parents, des affichages sont mis à disposition et des « newsletters » sont envoyées trimestriellement.

1.4. La Co-éducation

La co-éducation se résume par les relations entre les parents et les professionnels pour l'éducation des enfants et la construction de son identité. La co-éducation peut se résumer en une phrase : « Les professionnels sont des experts des enfants, les parents sont des experts de leur enfant »

Dans la structure la Coccinelle, cela signifie, que les parents et les professionnels effectuent l'action d'éduquer successivement. Les pratiques ne sont pas similaires mais complémentaires. Tous les acteurs doivent coopérer pour permettre l'épanouissement de l'enfant. La structure met en avant les valeurs de la co-éducation afin d'accompagner ensemble et côte à côte les enfants accueillis en s'appuyant sur la communication et l'écoute.

2. Les actions éducatives

Notre premier objectif est d'apprendre à connaître l'enfant dans sa globalité c'est-à-dire ses habitudes, ses manies, ses préférences mais aussi d'adopter une posture professionnelle adaptée. Dans notre projet éducatif, l'équipe a voulu mettre en avant l'<u>éveil</u>, l'<u>autonomie</u> et la <u>socialisation</u> des enfants en les observant et en répondant à leurs besoins de manière bienveillante et bientraitante.

2.1. L'éveil

La crèche La Coccinelle est un lieu de vie mais également un lieu d'éveil. Les professionnelles vont guider les enfants dans leur apprentissage, leur expérimentation et leur découverte du monde.



Le personnel de la crèche accompagne et encourage les enfants dans leurs apprentissages ce qui leur permet de découvrir leurs compétences tout en renforçant leur confiance. Il adapte l'environnement de la structure afin de favoriser leur développement et leur éveil de manière spontanée et le fait évoluer tout au long de l'année en fonction de leur phase de développement.

« L'enfant qui obtient quelque chose par ses propres moyens acquiert des connaissances d'une autre nature que celui qui reçoit la solution toute faite ».

Emmi PIKLER

2.2. L'acquisition de l'autonomie

Les professionnels favorisent l'autonomie des enfants dans leur accueil au quotidien. L'autonomie est le fait d'agir par soi-même en tenant compte des règles fixées par l'environnement social. Accompagner l'enfant vers l'autonomie c'est l'amener à s'apercevoir qu'il peut agir seul.

« L'enfant doit agir par lui-même ou il ne le fera jamais.

Toute aide inutile est une entrave au développement de l'enfant. »

Maria MONTESSORI

L'enfant a la possibilité de demander de l'aide, il faut donc le laisser agir en présence de l'adulte sans que ce dernier le fasse à sa place.

Les professionnels apportent à l'enfant l'environnement nécessaire pour que celui-ci acquiert sa propre autonomie. Cette dernière passe par le fait de laisser les enfants faire leur expérience à travers la motricité libre et l'activité autonome par exemple (voir le paragraphe l'accompagnement des enfants : la motricité libre dans le projet pédagogique de la structure). Cette liberté permet à l'enfant d'aiguiser sa curiosité et de progresser seul.

2.3. La socialisation

La vie à la crèche La Coccinelle permet la socialisation. Les professionnels vont contribuer à ce que les enfants puissent trouver leur place au contact des autres et ainsi communiquer. La socialisation se fait en plusieurs temps grâce aux choix des parents. Le premier temps de socialisation se déroule au sein de la famille proche avec les parents, les frères et sœurs et la famille au sens large : grands parents, oncles, tantes.... Le deuxième temps de socialisation

se déroule au sine du mode d'accueil comme la crèche, par exemple. Ce dernier lieu permet à l'enfant de côtoyer ses pairs.

L'équipe met en place différentes pratiques afin de favoriser cette socialisation car les enfants passent par différents stades avant de parvenir à « jouer avec » un autre enfant. En effet, l'enfant commence par un jeu égocentrique c'est-à-dire qu'il reste basé sur son désir. Puis petit à petit l'enfant commence à partager, c'est là que l'enfant commence à reproduire ce qu'il voit et donc entre dans une démarche d'imitation concrète. Enfin, l'enfant va pouvoir « jouer avec » et donc échanger, communiquer en créant ses propres histoires.

Dans la structure « La Coccinelle », afin de permettre à l'enfant de tenir compte des personnes qui l'entourent, les professionnels proposent des petits groupes à l'intérieur de la crèche. Ces petits groupes permettent des moments d'interactions et favorisent le développement de la communication.

2.4. L'observation

Les professionnels ont voulu mettre en avant la démarche d'observation qu'ils utilisent quotidiennement dans la structure. Cette démarche est très utilisée, elle est essentielle et fondée sur les capacités des professionnels à observer une situation. « L'observation est un processus qui est actif, spontané, objectif et organisé ».

Lors d'une observation, les professionnels font appel à leurs capacités sensorielles, intellectuelles et relationnelles. Pour cela, ils utilisent leurs sens, adoptent une attitude d'écoute et de disponibilité auprès des enfants. Ils repèrent également le besoin d'un enfant qui n'est pas toujours clairement exprimé afin de répondre à ses besoins fondamentaux. Cette démarche d'observation permet également d'être dans une démarche d'éducation et de transmission aux collègues et aux familles.

2.5. La bienveillance et la bientraitance

La notion de bienveillance et de bientraitance sont mises en pratique dans la structure que ce soit par rapport aux enfants, aux familles mais aussi vis-à-vis des autres professionnels.

La bienveillance est selon sa définition « la disposition affective d'une volonté qui vise le bien et le bonheur d'autrui ». La bientraitance est « l'ensemble des actes, des comportements et des soins exercés par un professionnel et qui provoque le bien-être physique et psychique ».

Les adultes, qui prennent soin des enfants, mettent en avant ces notions comme un contrat d'engagement moral et de savoir-être. Cela permet de respecter les individus selon leurs besoins, leurs ressources, leur mode de vie et tous les éléments propres à chacun. La

bienveillance et la bientraitance sont des valeurs appliquées par les professionnels grâce à l'empathie de chacun afin d'établir des relations de juste proximité, de disponibilité et de confiance.

3. Sécurité physique et affective

Dans la structure « La Coccinelle », les professionnels mettent en avant un intérêt pour la sécurité physique et affective des enfants. Ces deux termes peuvent être abordés à travers la prévention et l'intervention des professionnels (physique) auprès des enfants mais également à travers le bien-être et l'épanouissement (affectif). Le but de la sécurité physique et affective est d'atteindre un stade de développement plein et heureux.

3.1. Prévention et intervention

Les notions de prévention et d'intervention prennent en considération l'Hygiène, la Sécurité et le Confort (HSC) de chaque enfant afin d'assurer leur sécurité physique et leur santé.

Être en bonne santé pour un enfant signifie certes qu'il n'est pas malade ; mais aussi que les professionnels répondent à ses besoins fondamentaux (selon Virginia Henderson) :

- **Besoins physiologiques** (boire, respirer, être propre, bouger...)
- **Besoins de sécurité** (attachement, amour, maternage...)
- **Besoins d'appartenance** (histoire familiale, nom, prénom...)
- **Besoins de reconnaissance** (libre arbitre, estime de soi...)

Les professionnels répondent quotidiennement aux besoins fondamentaux des enfants afin qu'ils soient en bonne santé (hygiène, sécurité et confort).

Comment peut-on définir l'HSC :

- L'hygiène est la pratique qui permet de conserver la santé en améliorant la propreté du milieu et l'environnement.
- La sécurité est la situation où l'on est protégé du danger.
- Le confort est la situation résultant d'un bien-être matériel et psychologique

De plus, en matière d'hygiène et de prévention, un protocole « prophylaxie » a été établi et est joint au règlement de fonctionnement, ainsi qu'un protocole « enfance en danger ». En matière de sécurité des protocoles « mise en sûreté », « confinement » et « incendie » sont aussi joints au règlement de fonctionnement.



3.2. Le bien-être et l'épanouissement chez les jeunes enfants

Pour promouvoir le bien-être et l'épanouissement des enfants du point de vue affectif, l'équipe de « La Coccinelle » s'appuie sur la théorie de l'attachement et sur l'importance de l'objet transitionnel (si l'enfant en ressent le besoin).

La théorie de l'attachement a été développée par Bowlby (psychiatre). Elle a pour but de favoriser la proximité de l'enfant avec une ou des figures adultes afin d'obtenir un réconfort lui permettant de retrouver un sentiment de sécurité interne face aux éventuels dangers de l'environnement. Les professionnels de « La Coccinelle » sont observateurs et font preuves d'empathie car un enfant développe des relations d'attachement avec les personnes qui sont prêtes à partager ses émotions.

« L'attachement est un instinct conduisant tout au long de la vie à avoir besoin d'être écouté, entendu, compris et soutenu par une ou plusieurs personnes considérées comme proches »

John Bowlby

L'objet transitionnel est décrit et conceptualisé par Winnicott (pédiatre). Le mot « objet » est pris dans un sens large. Ce dernier peut être une peluche, un tissu, une étiquette ou encore une sensation. L'enfant l'utilise pour s'endormir et s'apaiser. Cet objet est une aide précieuse pour l'enfant dans toutes ses périodes de césure. Winnicott parle d'une « zone intermédiaire entre l'extérieur et l'intérieur ». C'est l'enfant qui « crée » cet objet transitionnel entre 7 et 11 mois. Il effectue le travail psychique nécessaire pour donner à cet objet transitionnel sa fonction, celle de lui apporter du réconfort en l'absence de ses parents.



Le Projet Pédagogique

Préambule

Le projet pédagogique de la crèche « La Coccinelle » est la traduction du projet éducatif de la structure dans sa pratique quotidienne. Il est élaboré grâce au travail individuel et collectif de chaque membre de l'équipe. Ce projet pédagogique est en constante évolution et sera enrichi progressivement à l'aide des recherches et des objectifs de chaque professionnel.

1. L'accueil des familles

L'accueil des familles est essentiel et important pour tous les professionnels. Une famille bien accueillie permet de développer la confiance, le respect et la transparence des informations. L'accueil des familles se construit par un premier rendez-vous par la directrice ensuite avec les membres de l'équipe. Tous les accueils sont prévus et planifiés à l'avance par l'équipe de direction. L'accueil des familles passe par différentes étapes qui sont l'inscription, la période de familiarisation, l'échange d'information (à travers les transmissions quotidiennes) et l'organisation de soirées festives pour favoriser la rencontre entre les professionnels et les parents sur des temps informels.

1.1. L'inscription

Toutes les demandes d'inscription se font auprès du guichet unique de la ville de Lempdes. C'est le Relais Petite Enfance de la commune qui assure ce rôle. Les familles établissent alors une pré-inscription pour une demande d'admission qui sera soumise à la commission d'attribution des places. Cette dernière se réunit en mars pour étudier les demandes d'inscription. Elle rend sa décision et les familles sont informées dans les meilleurs délais.

La famille rencontre alors l'équipe de direction afin de faire un point sur sa demande et sur le fonctionnement de la structure. L'inscription permet d'aborder les points administratifs en priorité mais aussi les points essentiels sur l'organisation de la structure (horaires, autorisations diverses...). Cette première rencontre permet aussi de planifier avec les familles les périodes de familiarisation qui permettront aux équipes et aux familles d'apprendre à

faire connaissance. De plus, l'inscription permet de parler de la place de la famille à la crèche mais aussi de la place qui est réservée à l'enfant.

Une visite des locaux est proposée aux familles lors de l'inscription définitive de leur enfant mais les familles pourront également consulter la vidéo disponible sur le site internet de la mairie.

Afin de permettre aux familles de prendre connaissance du fonctionnement de la crèche, le règlement de fonctionnement leur est envoyé avant le rendez-vous définitif d'inscription. Les familles pourront alors échanger sur celui-ci avec la directrice et cette dernière pourra répondre aux éventuelles questions.

1.2. La période de familiarisation

Le temps de familiarisation est un processus qui consiste à rencontrer et s'attacher à des individus, une situation ou des objets. C'est une période indispensable permettant à l'enfant de s'ouvrir au monde grâce à un attachement sécurisant.

Cette période de familiarisation (cinq jours minimum) est accompagnée par une référente de la structure qui organise ce temps en fonction de la disponibilité des parents et de ses horaires de travail afin de favoriser la sécurité psycho-affective des enfants et de faire le lien avec les parents. Cette référence est ouverte par la suite afin que les autres professionnels entrent en relation avec la famille et que l'enfant se détache progressivement.

Les périodes de séparation sont organisées de manière progressive et peuvent être adaptées en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille. Les deux premières périodes ne sont pas facturées aux familles car elles sont présentes avec leur enfant.

Les étapes de la période de familiarisation se déroulent la plupart du temps comme suit :

- Jour 1: Une heure sur la section avec la référente et la famille. Les professionnels échangent avec les familles sur différents points comme les habitudes de leur enfant à la maison et le fonctionnement de la structure. Ils répondent aux divers questionnements et enregistrent les informations importantes concernant le développement de l'enfant.
- Jour 2: Un temps de familiarisation d'une heure et demie. L'enfant vient sur la structure pendant une heure et demie. Les parents restent avec l'enfant pendant une heure et une petite séparation de trente minutes est réalisée pour permettre à l'enfant de se familiariser à l'environnement.
- Jour 3: Un temps de familiarisation de deux heures. L'enfant réalise deux heures « seul » sur la structure. Les parents effectuent les transmissions aux professionnels et déposent leur enfant. Ce temps permet à la référente de faire connaissance avec

l'enfant seul, de le rassurer et de poursuivre sa familiarisation avec de nouveaux repères (spatiaux et humains)

- Jour 4: Un temps de familiarisation de trois heures. Le quatrième temps de familiarisation dure environ trois heures et comprend un repas. Cette étape permet à l'enfant de découvrir un autre temps de la journée sur la crèche. Ce temps permet aussi aux professionnels d'observer l'enfant sur son alimentation.
- **Jour 5 : Une petite journée.** Le dernier temps de familiarisation correspond à réaliser une petite journée. Cette dernière comprend un repas et une sieste. La référente accompagne toujours l'enfant et la famille. Si la période de familiarisation de l'enfant est satisfaisante, le contrat de l'enfant peut alors débuter.

Les petites journées peuvent se prolonger sur plusieurs jours en fonction des difficultés que peuvent parfois rencontrer les enfants (un mois maximum).

1.3. Les transmissions

L'accueil des familles passe par les transmissions. Les professionnels se rendent disponibles (dans la mesure du possible par rapport à la continuité de service) pour favoriser la transition entre la maison et la crèche. Les transmissions se déroulent à l'arrivée et au départ de chaque enfant (maximum 15min).

Pour des raisons de sécurité affective et physique, il est possible que les professionnels demandent aux familles de réaliser les transmissions au sol afin de conserver leur place de « personne au sol ». (Voir Paragraphe 3 : posture professionnelle).

Ces moments de transmission permettent d'individualiser l'accueil de l'enfant et de comprendre les moindres difficultés de celui-ci afin de participer de la meilleure manière à son éveil et à son développement. Elles permettent de développer des liens entre l'enfant, sa famille et les professionnels qui accueillent chaque jour cet enfant. Ces transmissions se font verbalement avec les familles mais une trace écrite est conservée pour aider au suivi de l'enfant et son évolution.



1.4. Rencontres parents-professionnels

La structure propose des rencontres avec les parents et les professionnels afin de favoriser les rencontres sur des temps informels.

En début d'année « scolaire » une rencontre est prévue pour aborder la rentrée des enfants. Ce temps permet aux familles de se familiariser avec l'équipe et de faire un point sur le règlement de fonctionnement et les projets de l'année.

Des temps festifs pour les fêtes de fin d'année ou le départ en vacances d'été sont réalisés. Ce sont des moments conviviaux et festifs permettant aux familles et aux professionnels d'échanger plus librement et de manière informelle sur différents sujets. Ces temps permettent également à l'équipe de présenter des activités qui sont réalisées avec les enfants toute l'année.

Les professionnels proposent plusieurs fois dans l'année des temps de partages d'activités entre les parents, les enfants et les professionnels. L'équipe ouvre la structure aux parents qui souhaitent faire une activité avec leur enfant sur un temps donné. Les rencontres se font sur inscriptions auprès des professionnels et durent environ une heure.

L'équipe a pour idée de mettre en place des « newsletters » à destination des parents. Ces dernières seront composées de sujets divers touchant toutes les tranches d'âge (alimentation, sommeil, écrans...) et seront envoyées par mails aux familles (une par trimestre). Ces « newsletters » seront complétées par des panneaux d'affichages mis à disposition des familles dans le hall d'entrée.

2. Favoriser les besoins physiologiques des enfants

Les besoins physiologiques (boire, respirer, être propre, bouger...) sont pris en compte à la crèche à travers différents soins. Ces temps de soins (les temps de repas, de change et de sommeil) sont fondamentaux pour le développement harmonieux de l'enfant et ils permettent d'échanger des moments privilégiés avec l'adulte.

2.1. L'alimentation

L'alimentation est un besoin primaire pour chaque individu. Elle est essentielle dans le développement de toute personne et est indispensable pour vivre. L'alimentation permet la découverte des goûts à travers le toucher, les odeurs, le visuel et la texture. Le temps du repas doit être un moment calme, de plaisir, convivial et d'échange pour les enfants et les professionnels.

Les repas de midi et les goûters sont fournis par la crèche ; chaque enfant doit avoir pris son petit-déjeuner en arrivant sur la structure. Les repas sont livrés en liaison froide et sont réchauffés sur place selon les normes d'hygiène HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point ; en français Analyse des Risques et Maîtrise des Points Critiques).

En fonction de l'âge des enfants, de leur développement et en accord avec les parents, les repas sont commandés mixés ou en morceaux. Les prises de repas sont différentes et évoluent au cours de l'année.

Dans le groupe des bébés, les repas sont donnés de manière individuelle en fonction du besoin de chaque enfant et en fonction de leur développement moteur. Les professionnels utilisent trois méthodes différentes pour donner les repas dans ce groupe :

- Dans un fauteuil sur les genoux : les enfants ne s'assoient pas seul et ne sont pas en capacité motrice de tenir assis sur une chaise.
- Sur une chaise avec une tablette : les enfants ont la capacité de tenir assis. Ils découvrent la nourriture et une double cuillère leur est généralement proposée pour encourager l'autonomie.
- A table : les enfants qui marchent, se déplacent jusqu'au réfectoire avec un professionnel par enfant.

Dans le groupe des grands, deux services de repas sont réalisés (11h30 ou 12h15). L'un avec les enfants plus petits et deux professionnels et l'autre avec les enfants plus grands et un professionnel. Les enfants se lavent les mains en rentrant dans le réfectoire, prennent leur plateau repas, leurs couverts, leur pain et leur bavoir et vont s'asseoir à table. Les repas sont ensuite servis par les professionnels pour des raisons de sécurité par rapport aux brûlures.

Sur les deux groupes d'âges, tous les aliments sont proposés aux enfants en même temps sur le plateau repas. Les professionnels proposent aux enfants de goûter mais ne forcent pas les enfants à manger.

2.2. Le sommeil

Le sommeil est un besoin fondamental du tout-petit. L'équipe favorise le sommeil de l'enfant car il est essentiel dans le développement. En effet, le sommeil permet à l'enfant d'enregistrer ce qu'il a appris dans la journée, de sécréter l'hormone de croissance, de récupérer physiquement et mentalement et permet aussi au corps de se réparer et de se reconstruire. Le besoin de sommeil varie en fonction des individus, chaque enfant établit son propre rythme.

Les professionnels de « La Coccinelle » s'adaptent à chaque enfant et leur laisse le temps de trouver leur rythme. L'équipe de la structure repère les signes de fatigue des enfants : un



enfant qui baille, qui se frotte les yeux ou qui perd l'équilibre. Les professionnels de la structure mettent en avant des rituels pour aller coucher les enfants. Ces derniers sont prévenus par verbalisation et les professionnels commencent avec eux les préparatifs. Les rituels tels que le change de la couche, la récupération de l'objet transitionnel, la lecture d'une histoire... sont des repères pour les enfants qui feront rapidement le lien avec le moment de la sieste.

L'environnement est calme et chaleureux pour apaiser et sécuriser l'enfant. Les lits sont nominatifs et identifiés préalablement. Les professionnels adaptent leur méthode de coucher en fonction des besoins des enfants. La structure possède des lits à barreaux et des lits bas. Parfois des poussettes ou une écharpe de portage peuvent être utilisées pour favoriser l'endormissement. Pour des raisons de sécurité, seul l'objet transitionnel, la sucette, la turbulette et les couvertures sont autorisés à l'intérieur d'un lit.

2.3. Le change et l'acquisition de la propreté

Le change de l'enfant permet à ce dernier de rester propre et de protéger sa peau. Afin de garantir la bonne hygiène et la totale sécurité du nourrisson, les professionnels doivent effectuer les changes des enfants selon leur besoin et leur temps de présence en crèche.

Le change est un moment individuel et intime. L'équipe verbalise ses gestes auprès de l'enfant pour le prévenir et créer du lien. Les changes peuvent être réalisés en position allongée ou debout pour les enfants plus grands. Les professionnels de la crèche ne prévoient pas de temps de change systématique. Cela permet de prendre le temps et d'envisager un accompagnement au change, qui évitera tout geste mécanique et de ce fait peu approprié en termes de respect, de bienveillance et d'apprentissage. Les professionnels accompagnent les enfants pour changer leur couche. Cela signifie que les professionnels prennent en considération le développement psychomoteur de l'enfant et son intérêt propre pour le soin.

L'acquisition de la propreté est une étape essentielle de l'autonomie de l'enfant. Elle relève d'un processus naturel à un moment de son développement physiologique et psychologique. C'est l'addition de différents facteurs qui permet à l'enfant de devenir propre. Ces derniers sont liés à sa maturité physiologique, intellectuelle et affective. Cet apprentissage se réalise dans un premier temps au sein des familles.

Concrètement, le rôle des professionnels de la crèche est de proposer à l'enfant d'aller sur le WC ou le pot s'il en ressent le besoin. Le rythme de chaque enfant est respecté par les adultes et les pots sont également à sa libre disposition. Le rôle du professionnel est aussi de rassurer l'enfant sur sa capacité à devenir propre. Les professionnels aident les enfants à enlever leurs couches chaque fois qu'ils le souhaitent et dédramatisent les « accidents » qui peuvent arriver.



Le change et l'acquisition de la propreté sont des moments où les professionnels respectent l'intimité de chaque enfant. Le respect passe également par la pudeur. En effet, lorsque le professionnel entre dans l'intimité de l'enfant, ce dernier doit être en accord et être prévenu. Respecter cette intimité permet aussi à l'enfant de comprendre que tout n'est pas possible en tout lieu. L'enfant prendra également conscience que son corps lui appartient et que personne ne peut en prendre possession.

2.4. Les autres soins

Tous les professionnels de la Crèche « La Coccinelle » sont autorisés à prodiguer des soins divers à chaque enfant. Ils peuvent réaliser des lavages de nez, prendre la température d'un enfant, administrer des médicaments...

Pour chaque soin un protocole est à suivre. En effet, l'adjoint de direction de la structure, infirmier puériculteur, référent santé et inclusif a mis en place des protocoles de soins accessibles à tous les professionnels. Ces derniers, validés par la PMI, doivent être appliqués en cas de besoin et en cas de soin. Les professionnels ont accès aux protocoles dans la salle de change des enfants et peuvent questionner l'équipe de direction si besoin. Dans la mesure du possible, lorsqu'un enfant doit recevoir un soin, c'est un adulte connu par lui qui le réalise.

Dans chaque situation, les enfants doivent être rassurés et les professionnels doivent verbaliser leurs gestes et les soins qu'ils vont appliquer sur l'enfant. Les parents doivent être informés lors des transmissions ou par téléphone des soins réalisés dans la journée.

3. L'accompagnement des enfants

L'accompagnement des enfants sur leur journée de présence à la crèche est le rôle principal de l'équipe. Pour favoriser leur éveil et leur développement individuel dans une structure collective, les professionnels mettent en place différentes pratiques favorisant l'autonomie, la socialisation et l'éveil des enfants.

3.1. Motricité libre

La motricité libre, la motricité autonome ou l'activité spontanée ont été développées dans les années 1960 par Emmi Pikler. Le processus de développement des enfants se déroule spontanément, dans un ordre donné. L'enfant est capable de faire seul, on n'a pas besoin de lui apprendre à ramper, à marcher à quatre pattes ou encore à marcher. Cette liberté permet à l'enfant de vouloir garder l'envie de continuer et de progresser seul. La confiance que le

professionnel aura en l'enfant permettra à ce dernier de ne pas se sentir en échec face à une difficulté.

Dans la pratique quotidienne, les professionnels de la structure « La Coccinelle » laissent les enfants évoluer librement en fonction de leurs compétences. Par exemple, un enfant ne sera pas mis dans une position qu'il ne maîtrise pas de lui-même. C'est-à-dire qu'un bébé ne sera pas mis en position assise pour jouer s'il ne s'est jamais assis tout seul précédemment. Un professionnel ne fera pas marcher un enfant s'il n'est pas capable de le faire par lui-même.

3.2. Les pieds nus

Les professionnels de la structure encouragent les parents à mettre les enfants pieds nus à la crèche. À la suite de nombreuses recherches, il a été constaté que marcher pieds nus est bon pour le développement des enfants. En ayant les pieds nus, le cerveau d'un enfant reçoit plus d'informations sensorielles (nature du sol, position du corps...). Le fait d'enlever les chaussures et les chaussettes chez les enfants leur permettent d'avoir de meilleurs appuis et par conséquent les pieds ont plus de mobilité.

Marcher pieds nus permet donc un meilleur équilibre, une meilleure adaptation, plus de souplesse et moins de chutes. Et les chaussures, alors ? Elles sont utiles pour se protéger des cailloux et de la saleté du sol à l'extérieur. Elles ne sont pas là pour tenir les chevilles. Elles empêcheraient les pieds de travailler et de se muscler : le pied doit pouvoir sentir et être actif.

De plus, le chauffage au sol de la structure permet de mettre plus facilement les enfants pieds nus.

3.3. Activités autonomes et activités semi dirigées

Les activités autonomes et les activités semi dirigées sont les activités proposées quotidiennement par les professionnels de la structure « La Coccinelle ». La section des bébés et celle des grands utilisent les deux types d'activités.

Les activités autonomes sont des jeux et des univers qui sont installés tous les jours dans la crèche dans le but de permettre le développement des enfants, leur autonomie et leur socialisation. Dans chaque espace de vie mais aussi à l'extérieur des univers de jeux différents sont proposés par l'équipe afin de favoriser le développement global de l'enfant. Dans la structure « La Coccinelle », différents univers sont mis à disposition.

 Un univers de motricité est présent dans chaque section avec des structures en bois qui permettent aux enfants de grimper, sauter et tester leur équilibre. Cet espace moteur est permanent mais est modulé au cours de l'année en fonction de l'évolution et des besoins des enfants accueillis. Cela permet aux enfants d'utiliser leur corps entier pour réaliser leurs actions.

- Un univers de construction est installé tous les matins par les professionnels. En effet, en fonction des jeux proposés les jours précédents, l'équipe propose des jeux de constructions différents de la veille afin d'alterner et de proposer de nouvelles découvertes aux enfants. Cet univers passe par la mise en place de Lego, de Kaplas, de jeux aimantés... Cet univers permet aux enfants de créer des combinaisons d'objets qui s'imbriquent les uns dans les autres. Un enfant aime construire et démolir. Il développe son imagination et utilise les objets proposés de la manière dont il le souhaite.
- Un **univers symbolique** est permanent (cuisinière, machine à laver, placards...) mais les détails qui le compose sont modulables. En effet, les professionnels installent de la dînette qui varie tous les jours mais également des animaux ou des voitures de manière aléatoire. L'univers symbolique est un univers que les professionnels appellent aussi l'univers d'imitation. En effet, les enfants à travers leurs jeux projettent ce qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. Les enfants jouent alors à faire semblant.
- Un univers d'expression artistique et langagière est présent à travers par exemple, la mise à disposition de livres dans la bibliothèque qui se trouve à hauteur des enfants. A travers cet univers, les enfants sont sollicités dans leur action (prise du livre, tourner les pages...) et ne sont pas seulement « spectateur ». L'univers artistique et langagier est un lieu où les enfants peuvent s'exprimer sur différents supports (peinture, dessin, éveil musical). L'artistique est une forme de langage, le langage est une forme artistique. Cet univers permet donc de faire découvrir à l'enfant l'art à travers les dessins par exemple, mais aussi le chant (comptines), la danse et aussi grâce à la lecture.

Les activités semi-dirigées sont des activités proposées sur un temps défini à différents moments de la journée par un professionnel en fonction des besoins des enfants. Ces activités permettent de séparer le groupe et de développer des compétences plus précises (motricité, préhension...). Les activités semi-dirigées se déroulent toujours sous la surveillance d'un professionnel. Lors de ces activités, l'enfant est libre d'y participer. Aucune obligation de participation n'est imposée et aucun rendu final n'est demandé. Dans la crèche « La Coccinelle » différentes activités semi-dirigées sont proposées à travers l'univers de la manipulation qui sont en parties décrites ci-dessous :

- Les tiroirs sont des emplacements de jeux qui sont proposés quotidiennement aux enfants. Ils ont accès aux tiroirs et peuvent jouer à différents jeux. En effet, trois colonnes de « types de jeux » sont proposées avec quatre tiroirs individuels comprenant le même jeu. C'est-à-dire que quatre enfants peuvent jouer sur le même jeu en même temps en ayant un tiroir chacun. A l'intérieur il y a des puzzles, de la pâte à modeler, des abaques, des crayons...



- Le transvasement et la cuisine sont des activités de manipulation qui développent tous les sens, la motricité fine et la créativité. L'enfant peut manipuler des éléments naturels (sable, eau...) ou d'autres éléments comme la pâte à gâteau.
- La peinture et le dessin sont des activités de manipulation et d'expression artistique qui sont proposées dans un but de découverte et de développement de la motricité fine. Les professionnels proposent différents supports et différents outils de manipulation permettant à l'enfant de multiplier ses expériences (feutres, stylos, peinture sur corps, peinture avec des voitures...).
- L'éveil musical permet de faire apprécier à un enfant la musique. Il existe différentes formes d'éveil musical. En effet, les professionnels proposent des activités avec des instruments de musique, des comptines, ou encore des disques. Ce type d'activité semi-dirigée va permettre le développement de l'imagination, du vocabulaire, de la connaissance du corps...

Cet univers de manipulation consiste pour l'enfant à découvrir et explorer de nouvelles matières et de nouveaux objets. En effet, l'enfant aime pétrir différentes matières (la pâte à sel, la semoule, la pâte à modeler, la terre, l'eau...). Il aime assembler, combiner (jeux de contenant/contenus...) et approfondir l'utilisation de ses cinq sens.

3.4. La libre circulation

La libre circulation aussi appelée l'itinérance ludique, selon Laurence RAMEAU, est un concept permettant aux enfants d'associer la possibilité de partir explorer de nouveaux jeux et de nouveaux apprentissages tout en ayant non loin une figure d'attachement présente s'ils en ressentent le besoin. La libre circulation est donc un chemin qui permet la construction de la conscience de chaque enfant, des autres et du monde dans lequel il évolue. La libre circulation est le fait d'ouvrir les espaces dans la structure, de déstructurer l'organisation, de permettre aux enfants de circuler comme ils le souhaitent et également de repenser le jeu.

Concrètement, l'espace à l'intérieur de la crèche est modulable et permet l'itinérance ludique. En effet, sur des temps donnés (essentiellement le matin et le soir), la cloison séparant les deux groupes d'âges est ouverte permettant aux enfants d'aller d'une salle à l'autre aux grés de leurs envies. Les enfants se tournent alors vers des expériences qui les intéressent et qui leur procurent du plaisir. Grâce à cette pratique, l'enfant va faire de nouvelles rencontres que ce soit au niveau des activités ou au niveau des personnes qui l'entourent.



3.5. Extérieur et extension de la libre circulation

Les professionnels de la structure encouragent l'ouverture au monde des enfants sur l'extérieur. Pour cela, les adultes de la structure proposent au minimum une sortie par jour d'au moins dix minutes. En effet, cette action a différents avantages. Sortir au grand air permet de comprendre l'environnement mais aussi de bouger davantage et plus longtemps. Les enfants découvrent des situations de jeu très riches comme des expériences sensorielles avec des éléments naturels mais aussi des défis physiques avec l'utilisation par exemple de motos, de modules, de vélos, et de cerceaux... Les enfants de la crèche sortent donc quotidiennement peu importe le groupe d'âge et la saison.

Sur l'année 2022-2023, l'équipe a pour ambition d'étendre la libre circulation vers l'extérieur. Cela signifie que sur des moments donnés, dans la journée, les enfants pourront circuler de l'intérieur à l'extérieur. Cette pratique permettra aux enfants une large exploration et une large découverte afin d'encourager leur curiosité naturelle. Elle permettra également l'éveil multiple et l'acquisition de nouvelles compétences. L'ouverture des portes vers l'extérieur permettra d'agrandir l'espace. Pour l'enfant, ce projet va lui procurer les notions d'aventure et de découverte en rythmant ses journées comme il le souhaite de manière spontanée et libre.

Concrètement, sur l'espace de vie des bébés, la libre circulation sera essentiellement possible en fin de matinée et en début d'après-midi. Sur l'espace de vie des grands, l'itinérance ludique tournée vers l'extérieur sera, dans un premier temps, proposée en fin d'après-midi afin de permettre à chaque personne de prendre ses marques.

4. Les postures professionnelles

Les postures professionnelles désignent les attitudes que les membres de l'équipe adoptent dans les différentes situations rencontrées dans leur travail quotidien. Dans la structure « La Coccinelle », les professionnels mettent en avant la « personne au sol », la verbalisation et la discrétion professionnelle.

4.1. La « personne au sol »

La « Personne au sol » correspond à une posture professionnelle très importante aux yeux de l'équipe de la structure « La Coccinelle ». Les professionnels de la crèche sont souvent assis au sol tout en étant actifs. En effet, le choix de cette posture vise plusieurs objectifs : se placer à hauteur d'enfant, minimiser les déplacements des adultes, constituer un repère stable dans l'espace et faciliter l'observation des enfants.

Cette posture permet de communiquer de manière non-verbale avec chaque enfant. Ce dernier a donc besoin que l'intention de l'adulte soit très claire et pour cela, s'approcher de lui, se mettre à sa hauteur est nécessaire. De plus, les allers et venues des adultes peuvent être source d'insécurité donc le fait d'être au sol permet de réduire ce sentiment au maximum.

4.2. La verbalisation

La verbalisation est essentielle dans la petite enfance. Chaque enfant a besoin qu'on lui parle, qu'on lui explique, et que l'on verbalise ce qui lui arrive ou va lui arriver. C'est une façon de lui montrer notre présence, notre respect, notre considération et notre empathie de manière individuelle.

En pratique, les professionnels de la crèche « La Coccinelle » s'adressent régulièrement aux enfants de la façon suivante :

- Nous encourageons les enfants avec bienveillance, nous nous exprimons calmement avec une intonation ferme mais sans manquer de respect, ni même menacer.
- Nous évitons de donner des surnoms et notamment des surnoms comprenant les possesseurs « mon » et « ma ».
- Nous verbalisons les actions à venir avant d'agir pour permettre à l'enfant d'anticiper et ainsi de participer à l'action.
- Nous parlons à l'enfant en utilisant le « je » et le « tu » plutôt que le « on » et le « vous ».
- Nous expliquons à l'enfant pourquoi il n'est pas toujours possible d'accéder à sa demande : c'est un moyen de lui montrer que nous le considérons dans sa demande et de donner du sens à notre réponse.
- Lorsque nous lui posons une question ou que nous allons faire une action avec son corps, nous lui laissons le temps de répondre.

4.3. La discrétion professionnelle

Les professionnels de la petite enfance en tant qu'agent public sont soumis selon la loi au secret professionnel. C'est-à-dire que les professionnels ne doivent pas divulguer les informations personnelles concernant des usagers dont ils ont connaissance dans le cadre de leurs fonctions. Cette obligation prend en compte toutes les informations portant sur la santé,



le comportement, la situation familiale, ... des usagers. Elle vise à protéger les intérêts matériels et moraux des particuliers.

4.4. Le partage d'information

Les professionnels de la structure s'engagent à partager les informations avec la direction sur leurs missions et leurs actes du quotidien. Cela permet à l'équipe de trouver des solutions lorsqu'un problème est rencontré et évite la mise en danger d'autrui. L'équipe de direction s'engage également à faire de même sur les informations justes et nécessaires qu'elle reçoit des usagers, si ces dernières ont un impact sur le quotidien des enfants accueillis.



Annexe 1

Biographie des personnes citées

Janusz KORCZAK

Janusz KORCZAK, de son vrai nom Henryk Goldszmit, est un médecin-pédiatre, éducateur, pédagogue et écrivain polonais. Il est l'une des figures de la pédagogie de l'enfance les plus réputées. Il laisse son nom dans le domaine de la petite enfance pour son œuvre de pédagogie, sa littérature enfantine, et son engagement en faveur des droits de l'enfant. Il est reconnu comme le précurseur et l'inspirateur de la Convention des droits de l'enfant.

Françoise DOLTO

Françoise DOLTO est une pédiatre et psychanalyste française. Elle s'intéresse particulièrement à la psychanalyse des enfants et à la diffusion des connaissances dans le domaine de l'éducation des enfants par de nombreuses œuvres (écrits et des émissions radiodiffusées). Françoise Dolto travaillera pour la « cause des enfants », et notamment pour leurs rapports avec leur mère.

Emmi PIKLER

Emmi PIKLER est une pédiatre hongroise. Elle est connue pour ses nombreuses recherches. Elle oriente son travail sur le développement moteur du jeune enfant et conceptualise l'accueil en pouponnière permettant ainsi d'éviter les carences affectives et favorisant, chez ces enfants séparés de leur milieu familial, la poursuite de leur développement. Emmi PIKLER élabore à travers ses travaux et ses recherches une pédagogie sur la petite enfance.

Maria MONTESSORI

Maria MONTESSORI est une femme médecin et pédagogue de nationalité italienne. Elle est mondialement connue pour la méthode pédagogique qui porte son nom. Cette dernière est une pédagogie scientifique qui s'appuie sur l'observation et l'expérimentation. Maria MONTESSORI cherche à obtenir l'épanouissement de l'enfant en envisageant son éducation de 0 à 24 ans. Sur la période de la petite enfance, elle montre principalement que l'enfant veut apprendre à faire seul et arrive à prendre conscience de lui-même.



John BOWLBY

John BOWLBY est un psychiatre et psychanalyste britannique. Il est célèbre pour ses travaux sur l'attachement et notamment sur la relation « mère-enfant ». Lors de ses recherches, il met en avant le fait que les besoins fondamentaux du nouveau-né se situent au niveau des contacts physiques. C'est un besoin inné et universel chez l'enfant.

Virginia HENDERSON

Virginia HENDERSON est une infirmière, enseignante et chercheuse américaine. Elle est à l'origine du modèle des quatorze besoins fondamentaux. Virginia s'appuie sur les travaux de Maslow et les stades de développement. Elle développe alors sa propre théorie sur les besoins en y incorporant une notion d'ordre bio psycho-social, ainsi qu'une notion de hiérarchie.

Laurence RAMEAU

Laurence RAMEAU est puéricultrice et formatrice auprès des professionnels de la petite enfance. Elle est l'auteure de nombreux ouvrages sur la petite enfance. Elle est à l'origine du concept pédagogique de l'itinérance ludique.

